

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2014-11-10 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 10^e jour du mois de novembre deux mille quatorze à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Karine St-Arnaud
Chantale Hamelin
Joëlle Genois
Esther Savard
Anick Leclerc

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Rés.2014-11-231

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption du procès-verbal du 14 octobre 2014
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt des procès-verbaux du Comité consultatif d'urbanisme
7. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
8. Dépôt de la liste des arrérages
9. Assemblée de consultation, prolongation de la zone Rb-103
10. Adoption second projet règlement, prolongation de la zone Rb-103
11. Assemblée de consultation, précisions copropriétés
12. Adoption règlement, précisions copropriétés
13. Adoption premier projet règlement, ajout faible densité zone Rc-101

14. Avis de motion, règlement d'emprunt rue Bellevue
15. Dérogation mineure, 198 rue des Boisés
16. Mandat à Groupe conseil OR option résultats
17. Mandat arpentage technique, voie de contournement
18. Mandat WSP, réalisation étude puits St-Louis
19. Mandat PAVCO, réparation et pose de pavage
20. Signature entente contrôle animalier, « Refuge de Kathleen »
21. Nomination au comité journal municipal
22. Virements budgétaires
23. Décompte progressif no 3 et 4 – infrastructures souterraines phase 3
24. Décompte progressif no 2 – bâtiment non chauffé
25. Honoraires professionnels CIMA, infrastructure phase 3
26. Contributions financières
27. Adoption des prévisions budgétaires de la R.R.G.M.R.P.
28. Appui à La course de la banquise Portneuf
29. Engagement employés, remplacement journalier 1
30. Appui au Centre local de développement (CLD)
31. Postes Canada
32. Discours du maire
33. Période de questions
34. Levée de l'assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h32 Fin : 19h45

Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 10 novembre 2014. (du 15 octobre au 10 novembre 2014)

Rés.2014-11-232

Adoption du procès-verbal du 14 octobre 2014.

Une copie des procès-verbaux a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du conseil de Ville du 14 octobre 2014 soient acceptés tel que présentés.

Rés.2014-11-233

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 345 825.34 \$.

Liste des comptes à payer	84 090.37 \$
Liste des chèques émis	135 732.29 \$
Liste des chèques manuels	28 552.59 \$
Liste des paiements en ligne	46 174.71 \$
Dépôt salaires	51 275.38 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Dépôt des procès-verbaux du Comité Consultatif d'urbanisme

Les procès-verbaux des assemblées du Comité Consultatif d'urbanisme tenues les 3 septembre et 15 octobre 2014 sont déposés au conseil municipal, le 10 novembre 2014.

Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires

Les déclarations des intérêts pécuniaires de monsieur Nelson Bédard, et mesdames Diane Godin, Karine St-Arnaud, Chantale Hamelin, Joëlle Genois, Esther Savard sont déposées.

Dépôt de la liste des arrérages

La liste des personnes endettées pour taxes envers la municipalité est déposée au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 10 novembre 2014.

Assemblée de consultation, prolongation de la zone Rb-103

Monsieur le maire explique le projet de règlement « Modifiant le règlement de zonage #116 afin de prolonger la zone résidentielle Rb-103 à même une partie de la zone Ra-112 ». Considérant qu'un tel règlement a pour but de prolonger la zone résidentielle Rb-103 en ajoutant le lot 2 981 904 et en diminuant la zone Ra-112 de la même superficie.

Suite à la présentation par monsieur le maire et la période de questions, aucune modification n'a été soumise dans le projet de règlement.

Rés.2014-11-234 Adoption second projet règlement, prolongation de la zone Rb-103

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement #162 « Modifiant le règlement de zonage #116 afin de prolonger la zone résidentielle Rb-103 à même une partie de la zone Ra-112 » soit adopté.

Assemblée de consultation, précisions copropriétés

Monsieur le maire explique le projet de règlement « Modifiant le règlement de lotissement numéro 114 afin d'apporter des précisions concernant l'identification cadastrale des copropriétés divise ». Considérant qu'un tel règlement vise à ajouter des dispositions précisant que les opérations cadastrales visant l'identification d'un cadastre vertical effectué lors de la conversion d'un immeuble en copropriété divise sont soustraites de l'application des normes relatives à la contribution pour fins de parc, de terrains de jeux ou d'espaces naturels ainsi que de l'application des normes minimales de lotissement.

Suite à la présentation par monsieur le maire et la période de questions, aucune modification n'a été soumise dans le projet de règlement.

Rés.2014-11-235 Adoption règlement, précisions copropriétés

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement #161 « Modifiant le règlement de lotissement numéro 114 afin d'apporter des précisions concernant l'identification cadastrale des copropriétés divisées » soit adopté.

Rés.2014-11-236 Adoption premier projet règlement, ajout faible densité zone Rc-101

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement #163 « Règlement pour ajouter l'usage habitation à faible densité dans la zone Rc-101 » soit adopté.

Avis de motion, règlement d'emprunt rue Bellevue

Je, Esther Savard, conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement d'emprunt pour des travaux d'égout pluvial et de voirie sur la rue Bellevue.

Rés.2014-11-237 Dérogation mineure, 198 rue des Boisés

Attendu qu'un avis public a été publié dans le journal municipal édition d'octobre 2014;

Attendu que la demande de dérogation mineure consiste à permettre l'implantation d'un garage à .60 mètre des lignes de lot au lieu de 1.5 mètre;

Attendu la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble matricule 9875 06 3735 situé au 198 rue des Boisés.

Rés.2014-11-238 Mandat à Groupe conseil OR option résultats

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf retienne les services de monsieur Guy Tassé de la firme Groupe conseil OR option résultats pour la négociation du renouvellement de la convention collective conformément à son offre de service.

Rés.2014-11-239 Mandat arpentage technique, voie de contournement

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf retienne les services de WSP Canada pour l'arpentage technique final du tracé de la voie de contournement permettant de faire le calcul remblai – déblai ainsi que la conception technique de la chaussée (sous-fondation et fondation), des accotements et la plate-forme de la future voie de contournement incluant les approches du nouveau passage à niveau pour un montant de 5 213.88 \$ taxes incluses.

QUE cette dépense soit affectée au fonds Carrières et Sablières

Rés.2014-11-240 Mandat WSP, réalisation étude puits St-Louis

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf mandate WSP Canada pour la réalisation d'une étude sur l'installation d'équipement de désinfection au puits St-Louis no. 1, pour une dépense de 2 874.36 \$ taxes incluses.

QUE cette dépense soit affectée à la taxe d'accise.

Rés.2014-11-241 Mandat PAVCO, réparation et pose de pavage

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf mandate la compagnie PAVCO pour le planage du vieil asphalte et la pose d'asphalte au coût de 46.00 \$ le mètre linéaire à cinq endroits, soit : Chemin Neuf, Avenue Saint-Louis, rang de la Chapelle, rue Saint-Charles et rang du Côteau-des-Roches; le tout pour une dépense maximale de 24 999 \$ taxes incluses.

QUE 50% de cette dépense soit affectée au Fonds Carrières et Sablières.

Rés.2014-11-242 Signature entente contrôle animalier, Refuge de Kathleen

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le maire et madame la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, le protocole d'entente avec le Refuge canin l'Arche de Kathleen afin d'assurer un contrôle efficace des chiens errants sur le territoire de la municipalité.

Rés.2014-11-243 Nomination au comité journal municipal

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE mesdames Danielle M. Bédard, Chantale Hamelin et Nancy Provencher soient nommées au sein du comité du journal municipal.

Rés.2014-11-244 Virements budgétaires

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QU'un transfert de budget au montant de 30 500 \$ soit fait de la façon suivante :

	Diminuer	Augmenter
0213020522 Bâtisse & terrains		14 000 \$
0219010999 Autres objets – imprévus	14 000 \$	
0249000411 Autres – subvention environnement		10 000 \$
0232010999 Autres objets – imprévus	10 000 \$	
0270150522 Entretien réparation – parc&ter.jeux		6 500 \$
0232010999 Autres objets - imprévus	6 500 \$	
	<hr/>	<hr/>
	30 500 \$	30 500 \$

Rés.2014-11-245 Décompte progressif no 3 et 4 – infrastructures souterraines phase 3

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le troisième paiement à Construction et Pavage Portneuf inc. pour les travaux d'infrastructures souterraines – phase 3, tel que recommandé par CIMA, au montant de 1 373 374.40 \$ taxes incluses.

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le quatrième paiement à Construction et Pavage Portneuf inc. pour les travaux d'infrastructures souterraines – phase 3, tel que recommandé par CIMA, au montant de 1 069 974.52 \$ taxes incluses.

Rés.2014-11-246 Décompte progressif no 2 – bâtiment non-chauffé

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le deuxième paiement à Trottier Construction, au montant de 143 886.61 \$ taxes incluses.

Rés.2014-11-247 Honoraires professionnels CIMA, infrastructures phase 3

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le paiement au montant de 45 633.58 \$ taxes incluses à CIMA+ concernant les honoraires professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis définitifs ainsi que la surveillance de chantier et bureau pour les travaux de réfection 1^{re} Avenue et 2^e Avenue – phase III.

Rés.2014-11-248 Contributions financières

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser une contribution financière au montant de 500.00 \$ à la Saint-Vincent-de-Paul.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser une contribution financière au montant de 500.00 \$ à la Société des Arts Traditionnels de Portneuf.

Rés.2014-11-249 Adoption des prévisions budgétaires de la R.R.G.M.R.P.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf adopte les prévisions budgétaires 2015 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et accepte de verser la quote-part estimée à 266 732.81 \$.

Rés.2014-11-250 Appui à La Course de la Banquise Portneuf

Madame la conseillère Karine St-Arnaud quitte son siège et se retire avec le public pour ce point.

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte d'appuyer la Course de la banquise Portneuf pour sa 12^e édition qui se tiendra le 24 janvier 2015 par un appui financier de 3 500 \$, incluant l'embauche d'une ressource pour la gestion de l'évènement et par les services suivants, d'une valeur n'excédant pas 2 000 \$.

- Prêt d'équipement et de personnel de la municipalité pour le déneigement des stationnements au Parc récréonautique
- Prêt d'équipement et de personnel du service des incendies pour la sécurité publique (véhicule SWAT et 1 pompier) le 24 janvier de 10h00 à 12h30
- Prêt de la capitainerie de la marina et du site du Parc Léon-Provancher incluant le bassin de la marina le 24 janvier de 7h30 à 12h30.

Madame Karine St-Arnaud reprend son siège.

Rés.2014-11-251 Engagement employés remplacement journalier 1

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal retienne les services de messieurs Jean-François Leclerc-Hamel et Claude Julien, en remplacement du journalier 1, et ce pour la période du congé maladie.

Rés.2014-11-252 Appui au Centre local de développement (CLD)

Considérant que le gouvernement du Québec s'apprête à modifier la loi sur la gouvernance municipale qui laissera à la direction de chaque MRC le choix de maintenir ou non son CLD;

Considérant que cette décision risque d'avoir des répercussions sur la qualité des services aux entrepreneurs de la région et un impact sur le développement économique de notre territoire;

Considérant que les membres du conseil sont convaincus de son appui majeur au développement économique de la MRC de Portneuf;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf demande aux instances gouvernementales que les services de qualité offerts par l'équipe du CLD de Portneuf soient maintenus.

QUE cette résolution soit envoyée à monsieur Michel Matte, député provincial de Portneuf, monsieur Jacques Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, monsieur Denis Langlois, préfet de la MRC de Portneuf et monsieur Sylvain Germain, président du CLD de Portneuf ainsi qu'à toutes les municipalités de la MRC de Portneuf.

Rés.2014-11-253 Postes Canada

Considérant la lettre de Postes Canada du 29 octobre 2014 ayant pour objet « Fermeture possible les samedis et ajustement des heures durant la semaine au bureau de poste de Portneuf et qui annonce la fermeture du bureau de poste de Portneuf les samedis matins;

Considérant la résolution adoptée par le conseil de la Ville de Portneuf en février dernier;

Considérant que le conseil souhaite toujours que le bureau de poste demeure ouvert les samedis avant-midi pour toutes les raisons apportées dans cette même résolution;

Considérant que le service au citoyen doit être une priorité autant pour la ville de Portneuf que pour Postes Canada;

Il est proposé par les conseillères à l'unanimité;

QUE la ville de Portneuf réitère sa demande à Postes Canada afin de conserver son bureau de poste ouvert les samedis matins.

QU'une copie de cette résolution soit envoyée aux députés fédéral et provincial, à M. Luc Bernier, Chef zone de Postes Canada.

Discours du maire

Mesdames, Messieurs,

À la lumière de cette première année du mandat confié par la population et selon les termes de l'article 474 de la Loi sur les Cités et Villes, il est de mon devoir de prononcer le présent discours. Il consiste à dresser un portrait le plus fidèle possible de la situation financière de notre ville. Dans l'esprit de l'exercice financier 2014 qui s'achève, de la préparation du budget 2015 et du programme triennal d'immobilisations. C'est donc avec grand plaisir qu'en collaboration avec les membres du conseil municipal, je m'adresse à vous.

Dans ce contexte, je traiterai des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe, du dernier programme d'immobilisations, soit celui pour les années 2014, 2015 et 2016 et des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice 2013. Finalement, je traiterai des orientations générales du budget 2015 et du programme d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017.

L'exercice financier 2013

Selon les états financiers vérifiés au 31 décembre 2013, produits par nos vérificateurs comptables Bédard Guilbault, comptables agréés, l'actif consolidé de la ville de Portneuf s'élevait à 29 781 744\$. Le tableau suivant résume le rapport financier pour l'année 2013.

Résumé du rapport financier pour l'exercice financier 2013		
	Réel	Budget
Revenus	4 696 536	4 556 131
Dépenses de fonctionnement	-3 697 884	-3 636 403
Remboursement de la dette ^{Note 1}	-696 974	-694 461
Activités d'investissement à même dépenses d'opération	-77 361	
Affectations	-270 509	-225 267
Déficit/surplus	-46 192	0

L'exercice financier 2013

L'année 2013 s'est terminée avec un déficit de 46 192\$. Outre les dépenses courantes imputables au bon fonctionnement de la ville, telle la masse salariale, le service de la dette, les coûts relatifs au fonctionnement des bâtiments municipaux, l'enlèvement de la neige, la gestion générale, l'entretien de notre réseau de voirie et les activités de loisirs au profit de la population, je vous présenterai de façon schématisée, les principales activités qui ont marqué l'année 2013.

De par la faible disponibilité en eau potable, la Ville a poursuivi un dossier prioritaire soit celui de la **recherche en eau potable** et cela, dans le but de cibler de nouvelles sources d'approvisionnement pour éventuellement installer un nouveau puits d'alimentation. À ce jour, le coût total des travaux de recherche en eau potable se chiffre à 533 486\$ taxes incluses et ceux-ci n'ont pas été concluants. Si la qualité de l'eau trouvée était acceptable, la quantité n'y était pas et si la quantité y était, la qualité n'était pas au rendez-vous.

Le dossier connu sous le nom de «**Quai de Portneuf**» a connu des développements en 2014. Transport Canada a procédé graduellement à la fermeture de la tête du quai pour des raisons de sécurité. Le programme de cession des ports de Transport Canada a pris fin le 31 mars 2014 et nous n'avons aucune information à ce jour nous indiquant si ce programme sera reconduit. La Ville désire poursuivre le processus afin d'être en première ligne advenant une prolongation du programme. Une étude d'opportunité de développement récréotouristique a été commandée par la ville afin de valider des options réalistes d'exploitation du quai et du site environnant.

Le dossier de la «**Voie de contournement**» s'est poursuivi en 2014. Le but de ce dossier est de rediriger les camions en provenance de la carrière exploitée par *Construction et Pavage Portneuf* afin qu'ils contournent le noyau villageois du secteur nord plutôt que d'emprunter l'Avenue Saint-Louis. Les négociations entreprises avec l'exploitant de la carrière en 2013 pour le partage des coûts et des responsabilités menant à la construction de la voie de contournement n'ont pas abouti. La Ville et l'exploitant de la carrière ont redémarré en 2014 des négociations sur des nouvelles bases. Le règlement d'emprunt a été récemment approuvé par le ministère des affaires municipales. Une partie du tracé doit recevoir l'aval de la commission de protection du territoire agricole et la procédure suit son cours. Le processus d'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation de la voie devrait être complété d'ici la fin 2014.

La Ville a poursuivi en 2014 son implication financière dans le **local de jeunes** situé au Carrefour municipal. C'est en collaboration avec « concert'action », la table action prévention jeunesse (TAPJ), le centre local de développement (CLD), le fonds régional d'investissement jeunesse de la conférence régionale des élus et le comité jeunesse de Portneuf que ce projet a vu le jour. L'objectif était de fournir aux adolescents un lieu de rencontre animé et bien à eux, le tout sous la supervision d'intervenants significatifs.

La Ville a également poursuivi en 2014, la **campagne d'achat local** en collaboration avec la Chambre de commerce de l'est de Portneuf. Cette campagne a pour but de sensibiliser la population à l'importance d'encourager nos commerces locaux. Plus de cent (100) commerces et industries de petites et grandes tailles ont pignon sur rue à Portneuf et environ le tiers des citoyens de la ville occupent un emploi dans une de ces entreprises. Une soirée réseautage a eu lieu cette année et un bottin des entreprises fut également produit et distribué dans tous les foyers de la ville.

La Ville a adopté en novembre 2012, une **politique familiale** qui inclut un volet « municipalité amie des aînés ». Le but de cette politique est d'offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des familles et aux personnes de toutes les tranches d'âges via un plan d'action. Ce plan comprend dix (10) sphères ayant chacune des actions mesurables. À ce jour, environ la moitié des actions prévues dans la politique ont été réalisées.

Notre service incendie a réalisé trente-cinq (35) interventions à ce jour. En plus de répondre aux situations d'urgence, notre service est actif en prévention notamment auprès des écoles, des aînés en plus, des visites à domicile offertes. Nos pompiers reçoivent régulièrement des formations afin d'être conformes aux normes et être prêts à faire face aux différentes situations d'urgence. Des visites de prévention pour les bâtiments à risque élevé et très élevé ont débuté en 2013 afin de nous conformer à l'une des actions du schéma de couverture de risque en incendie. La Ville a conclu en 2013 une entente avec la MRC de Portneuf pour la formation des pompiers. Des pompiers de toute la région reçoivent des formations pratiques et théoriques dans nos locaux. La direction incendie assure le fonctionnement, le développement et l'autofinancement des activités du centre. À ce jour, un peu plus de 200 élèves ont reçu des sessions de formation à notre centre.

La Ville a adopté en 2013 une **politique de développement durable** en collaboration avec la municipalité de Deschambault-Grondines. Un comité de développement durable composé d'élus, de citoyens et de représentants des groupes socio-économiques des deux municipalités a été formé afin d'élaborer la politique. Un processus de consultation a eu lieu et un premier forum citoyen a été tenu en avril 2013 afin de tracer les grandes lignes des orientations à prendre. C'est avec fierté que la Ville a adopté en octobre 2013 son premier plan stratégique de développement durable. Ce plan comporte neuf (9) enjeux stratégiques divisés en pistes d'action. Des projets en développement durable qui cadreront avec cette nouvelle politique pourraient se rendre éligibles au soutien financier du fonds sur les collectivités durables créées par la multinationale Alcoa. De ce nombre, un nouveau projet CPE qui verra le jour en 2015 a reçu une aide substantielle du fonds favorisant l'implantation de ce projet à Portneuf.

Un promoteur de Donnacona développe actuellement des terrains connus sous le nom des **développements portneuviens** situés au secteur nord de la municipalité. La Ville a émis onze (11) permis de construction unifamiliale plus un (1) permis pour un duplex dans ce développement qui compte trente-six (36) terrains, plus sept (5) permis de résidences unifamiliales dans d'autres secteurs de la ville.

La Ville a procédé au renouvellement de conduites d'eau potable et d'égouts, principalement à l'ouest de la rue Provencher et à l'ouest du Chemin Neuf. Le coût de ces travaux est de 6 134,000\$ et l'aide financière accordée d'environ 3 millions proviendra de subventions des paliers de gouvernement supérieur. Ces travaux permettront à la ville de compléter une grande partie des interventions majeures identifiées dans notre plan d'intervention en voirie. Nous avons appris en fin d'année 2013 que des tronçons prévus dans le cadre de ces travaux pourraient faire l'objet de décontamination, ce qui aurait pu avoir comme effet de faire monter substantiellement les coûts finaux. Nous avons reçu la bonne nouvelle que très peu de tronçons auraient finalement besoin d'être décontaminés.

La Ville a débuté la mise en œuvre d'une stratégie afin d'accroître la **sécurité sur les voies publiques**. Outre le projet de la voie de contournement pour les camions lourds, des représentations ont été faites en 2014 afin d'obtenir un feu de circulation sur le coin de la route 138 et la de la rue Provencher. Le ministère des transports a annoncé que ce feu de circulation devrait être installé en 2015. La Ville a aussi fait l'acquisition d'un indicateur de vitesse afin de sensibiliser les automobilistes et les conducteurs de camions à la vitesse. Le conseil étudiera en 2015 l'option de demander une réduction de la vitesse dans les rues de la municipalité.

Le conseil et son comité *culture et embellissement* sont fiers de vous annoncer que suite à la dernière classification des Fleurons du Québec, la Ville s'est méritée un 3^e fleuron, soit une amélioration sur notre classification précédente. Ce fleuron est le fruit du travail acharné du comité durant la dernière année.

J'aimerais remercier les **membres du conseil et les membres du comité de direction de la ville** qui m'assistent, me supportent et me conseillent dans cette tâche importante qu'est d'administrer la ville de Portneuf.

Je m'en voudrais de passer sous silence le travail de nos **employés municipaux**. Nous avons la chance d'avoir une équipe d'employés compétents et dévoués.

Je désire remercier les **membres des comités de la ville**. Les conseils de ces gens sont bien utiles aux élus afin de les guider dans leurs décisions.

Je voudrais souligner le dévouement des membres des **organismes communautaires**. Sans le bénévolat de ces personnes, notre Ville serait moins dynamique. Par votre implication, vous aidez la communauté à grandir.

Les résultats partiels pour l'année 2014

Tenant compte que l'année 2014 n'est pas complétée, je vous ferai part à l'aide du tableau suivant, des résultats partiels des revenus et dépenses de fonctionnement et d'investissement, des remboursements de la dette et des affectations au 30 septembre. Le tableau suivant montre l'état de la situation et permet, à ce jour, de confirmer que si aucun imprévu ne vient affecter le cours des opérations normales, l'extrapolation des données, pour les mois d'octobre, de novembre et décembre, reflètera la réalité pour l'année 2014.

Pour l'année en cours 2014	30-09-2014	Budget
Revenus de fonctionnement	4 109 353	4 456 351
Dépenses de fonctionnement	-2 705 489	-3 665 280
Remboursement de la dette	-485 398	- 561 781
Affectations		-229 290
Solde	918 466	0
Revenus d'investissement + financement	1 193 156	3 047 950
Dépenses d'investissement	- 1 527 685	-8 742 521
Affectations	59 061	5 694 571
Solde	0	0

L'évolution de la dette à long terme

Le tableau qui suit illustre l'évolution de la situation concernant la dette à long terme, au 31 décembre 2014.

Dette à long terme Ville de Portneuf	Dette à long terme			Total
	secteur sud	Secteur nord	ensemble	
Au 1er janvier 2014	2 691 000	1 169 489	3 841 420	7 701 909
Financement en cours d'année			246 000	246 000
Remboursement	278 205	204 090	265 695	747 990
Solde anticipé au 31-12-2014	2 412 795	965 399	3 821 725	7 199 919

Les dépenses excédant 25 000\$

Tel que le prévoit la Loi :

Les contrats ayant engagé une dépense de plus de 25 000\$ taxes incluses sont :

- Construction & Pavage Portneuf dossier phase III 1^{re} et 2^e Avenue 1 319 550.75\$ financé par un règlement d'emprunt et subvention;
- CADEP, subvention constructions neuves 40 000\$;
- CIMA honoraires professionnels phase III 1^{re} et 2^e Avenue 126 026.98\$ financé par un règlement d'emprunt et subvention;
- Entreprises Doménick Sigouin Inc. 66 352.88\$ travaux rue des Conifères/Chemin Neuf financé par la TECQ;
- Groupe Ultima Inc. 60 291\$ assurances de la ville;
- MRC de Portneuf 170 406.04\$ pour notre quote-part, transport adapté, TPI;
- Ministre des finances 224 968\$ pour les services de la Sûreté du Québec;
- Ministre des finances S.Q.A.E 92 998.74\$ paiement capital et intérêts sur règlement d'emprunt assainissement des eaux;
- Régie régionale de gestion des matières résiduelles 279 702.32\$ représentant la somme de la quote-part de la ville de Portneuf plus 35 865.49\$ représentant la somme pour les Serres du Saint-Laurent;
- Trottier Construction 60 678.06\$ construction garage règlement d'emprunt.

Les contrats ayant engagé une dépense de plus de 2 000\$ avec un total de plus de 25 000\$ taxes incluses, en date du 30 septembre 2014 :

- Agence du revenu Canada 66 725.74\$ remise pour impôt sur le revenu;
- BPR-Infrastructures Inc. 28 758.16\$ plusieurs dossiers TECQ, PIQM-conduites, Stratégie d'eau potable, Plan directeur égouts;
- Groupe IBI/DAA Inc. 64 963.74\$ dossier étude quai de Portneuf;
- Ministère du Revenu 204 767.40\$ remise pour impôt sur le revenu et contribution CSST;
- Financière Banque Nationale du Canada 33 411.00\$ paiement intérêts sur règlements d'emprunt;
- Hydro-Québec 68 474.41\$ électricité des bâtiments municipaux;
- Protekroc 36 101.23\$ dynamitage refacturé à CPP;
- Énergie Sonic RC s.e.c. 37 573.08\$ essence, huile à chauffage.

Le traitement des élus municipaux :

Ci-après, la rémunération annuelle des élus, telle que versée par la ville pour l'année en cours. Le tiers de cette rémunération est une allocation de dépenses :

- 1- maire : 17 510\$
- 2- conseillers (ères) : 5 837\$

-La rémunération totale pour l'année 2014 est de 52 532\$.

-La rémunération des élus est indexée de 2% annuellement.

Programme de dépenses en immobilisation

Ce programme a pour but d'indiquer les besoins de la ville en matière de subventions. Voici les informations déposées lors de l'adoption du budget 2014, en décembre 2013.

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT							
	2014	2015	2016	Total	Financement revenus	Financement emprunt	Financement subvention
Administration générale							
Informatique + ameublement	5 774	3 000	3 000	11 774	11 774		
Édifices municipaux		400 000		400 000		400 000	
Sécurité publique							
Équipement - service incendie - bâtiments	46 944	20 000	20 000	86 944	86 944		
Voirie municipale							
Amélioration des rues et routes	381 577	987 591		1 369 168		1 369 168	
Signalisation	15 000	11 000	11 000	37 000	37 000		
Véhicules + bâtiment	201 000			201 000		201 000	
Voie de contournement	1 500 000	1 500 000		3 000 000		3 000 000	
Hygiène du milieu							
Aqueduc							
Recherche en eau	200 000	500 000		700 000		700 000	
Travaux différents segments	7 999 000			7 999 000		4 961 050	3 037 950
Équipement et station de pompage	79 093			79 093	79 093		
Égout							
Travaux différents segments	395 000			395 000			395 000
Travaux différents segments							
Loisirs & Culture							
Équipement loisirs	9 125	18 420	10 000	37 545	37 545		
Parc récréonautique	10 000	10 000	10 000	30 000	30 000		
Total dépenses d'investissement	10 842 513	3 450 011	54 000	14 346 524	282 356	10 631 218	3 432 950
Les investissements indiqués dans les années 2014, 2015 et 2016 ne sont pas des engagements mais plutôt des projets.							

Les orientations pour l'année 2015

La Ville poursuivra la mise en œuvre de ses politiques familiales et de développement durable. Le conseil assurera le suivi des actions.

La Ville complétera en 2015 son évaluation du dossier des édifices municipaux dans le but de déterminer ses besoins, de mettre à niveau, d'entretenir et d'utiliser de façon optimale nos locaux. Au terme de cet exercice, des édifices ou des locaux pourraient changer de vocation, être relocalisés, ou mis en vente.

La Ville et le syndicat des employés négocieront en 2015 un nouveau contrat de travail, la présente convention collective prendra fin le 31 décembre 2014.

En terminant, je ferai un rapport trimestriel sur l'avancement des principaux dossiers de la ville via le journal local afin de faire connaître d'avantage les travaux de vos élus.

Le budget 2015

La préparation des prévisions budgétaires 2015 est en pleine effervescence. Les membres du Conseil municipal, secondés par le personnel de l'administration municipale, s'affairent à préparer le budget d'opérations pour l'année 2015 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017. À la lumière des ateliers d'étude, des recommandations formulées, de la priorisation des dossiers et des discussions du Conseil municipal pour une saine gestion de notre ville, nous tiendrons une séance spéciale le 15 décembre 2014, pour l'adoption de ce budget.



Nelson Bédard

Maire

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20h29

Fin : 20h41

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 20 : 42 hres.

Maire

Greffière